

REGLEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF 2019

Visa FFSA référencé sous le numéro C75-2019 en date du 29.03.19

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – ORGANISATION	1
ARTICLE 2 – CONCURRENTS ET PILOTES	2
ARTICLE 4 – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS	3
ARTICLE 5 – PUBLICITÉ.....	4
ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES	5
ARTICLE 7 – DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE.....	5
ARTICLE 8 – CLASSEMENT	6

ARTICLE 1 – ORGANISATION

1.4. Organisation

L'organisateur de la série est Cape Editions, 19 rue Ledion – 75015 Paris – France
Contact : +33 (0)6 20 33 50 44 – stephane@ferdinandlemag.com

Monsieur Pascal Dro est le manager général de la série

1.2. Calendrier 2019

DATE	CIRCUIT	MEETING
12-14 avril	Circuit Paul Ricard	ELMS
17-19 mai	Pau Ville	Grand Prix de Pau
12-14 juillet	Dijon-Prenois	TTE
25-27 octobre	Magny-Cours	TTE
15-16 novembre	Le Mans	TTE

1.3. ASN

L'ASN de tutelle est la FFSA.

ARTICLE 2 – CONCURRENTS ET PILOTES

2.1. Engagements

2.1.0. Licences, Engagements

La Ferdinand Cup est ouverte aux pilotes de l'Union Européenne et pays assimilés par la FIA, titulaires d'une licence nationale ou internationale en cours de validité délivrée par leur ASN. Le titre de participation pourra être délivré uniquement pour les épreuves inscrites au calendrier de la FFSA. Il ne sera valable que pour la durée de l'épreuve, et pourra être renouvelé.

Les copies de la licence et de l'autorisation de l'ASN devront obligatoirement être envoyées à l'organisateur de la Ferdinand Cup en même temps que le bulletin d'engagement. Le libellé de la licence présentée sera le seul retenu pour les documents officiels, le nom du sponsor pourra être ajouté ou remplacé au nom du team sur les documents officiels avec l'accord du team.

Les concurrents mineurs doivent obligatoirement déclarer leur tuteur à l'organisateur, et accompagner la demande d'engagement, d'une autorisation parentale. Ils devront aussi fournir la photocopie de la licence tuteur, sauf pour les étrangers dont leur ASN ne délivre pas ce type de licence.

Les concurrents ne seront considérés comme définitivement engagés à la saison ou à l'épreuve, qu'à réception du paiement de l'intégralité des frais de participation par Cape Editions.

Dans le cas où un concurrent ne respecterait pas ses engagements financiers envers Cape Editions, l'organisateur se réserve le droit de refuser la participation de ce concurrent à une ou plusieurs épreuves.

2.1.1. Inscription à une épreuve du Challenge

Tout concurrent désirant participer à une épreuve de la Ferdinand Cup devra envoyer à l'opérateur : **Stéphane Enout / Cape Editions – 19 rue Ledion – 75014 Paris – France - Tel : +33 (0)6 20 33 50 44 - E-Mail : stephane@ferdinandlemag.com** une demande d'inscription selon le modèle établi par Cape Editions, au moins 10 jours avant la date de l'épreuve à laquelle il compte participer, accompagné du règlement à l'ordre de Cape Editions (cachet de la poste faisant foi), représentant l'inscription à une épreuve de la Ferdinand Cup. Le prix sera défini sur le bulletin d'engagement de chaque épreuve.

Les dates limites d'engagement pourront être prorogées exceptionnellement jusqu'à la fermeture des vérifications administratives.

Cape Editions prendra en compte les engagements des concurrents dans la limite des places disponibles et la priorité sera donnée aux concurrents engagés à la saison.

2.1.2. Il ne sera effectué aucun remboursement en cas de non-participation d'un concurrent à une ou plusieurs épreuves.

2.2. Equipages

Chaque équipage pourra être composé de un ou de deux pilotes.

2.3. Vérifications administratives

Les vérifications administratives auront lieu sur chaque épreuve. Tous les pilotes devront se présenter aux vérifications administratives aux dates, horaires et lieux précisés dans le règlement particulier de l'épreuve, munis obligatoirement des documents requis ainsi que de leur licence en cours de validité. Seuls les pilotes ayant satisfait aux vérifications administratives seront autorisés à participer aux essais qualificatifs.

2.4. Vérifications techniques

Les vérifications techniques auront lieu sur chaque épreuve et seront effectuées par les Commissaires Techniques mandatés par le Directeur d'épreuve.

ARTICLE 3 – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

3.1. Voitures admises

La Ferdinand Cup est ouverte à toutes les Porsche commercialisées avant 1995.

Chaque modèle doit être équipé des éléments de sécurité, homologués sur l'année en cours, à savoir arceau 6 points (4 points sur certains modèles), baquet, harnais, extincteur et coupe-circuit.

3.1.1. Catégorisation

Les véhicules de la Ferdinand Cup sont répartis dans deux catégories aux classements bien distincts.

- **Ferdinand Cup Racing** : Voitures véritablement préparées, destinées à la compétition sur circuit, et / ou dont les moteurs développent plus de 250 chevaux.

- **Ferdinand Cup Stock** : Voitures de série, ou simplement légèrement préparées au niveau du châssis mais avec un moteur de série inférieur à 3,2 litres.

Le classement dans l'une ou l'autre catégorie d'un véhicule revient à l'organisateur, qui se réserve le droit de le modifier en cours de saison en fonction des performances.

3.2. Carburants – pneumatiques – équipements

3.2.1. Carburant

Type de carburant : Super Sans Plomb 98 minimum conforme à l'Article 252-9 Annexe J.

Aucun additif n'est autorisé, sauf les additifs de substitution au plomb.

3.2.2. Pneumatiques

Pneumatiques « sec » : Sur piste sèche, seuls les pneus Michelin gamme TB (14 et 15 pouces) et Pilot Sport Cup 2 (17 et 18 pouces) sont autorisés.

Liste des dimensions disponibles :

<https://classic.michelin.com/fr/Gamme-Compétition-Historique>

<https://www.michelin.fr/pneus/michelin-pilot-sport-cup-2>

Exception : Si des dimensions ne sont pas disponibles dans ces gammes, le concurrent doit faire une demande écrite afin d'étudier et de voir les différentes possibilités de monte Michelin en adéquation avec son véhicule. S'il n'existe pas de solution, le concurrent pourra alors choisir le pneu en fonction des dimensions prévues pour son véhicule et ce dans la marque de son choix. Il devra auparavant communiquer les détails de son équipement à l'organisateur pour validation.

Sont exclus les pneumatiques de compétition, n'ayant pas une homologation route.

Pneumatiques « pluie » :

En conditions « pluie » ou piste mouillée, nous souhaitons que, dans la mesure du possible, les concurrents utilisent des pneumatiques de la gamme Michelin.

Plusieurs gammes sont disponibles en Michelin PB20/TB15/Pilot sport 2/3/4 suivant les dimensions.

Le règlement autorise l'usage de pneus pluie compétition P2E/P2G/P2L suivant dimensions.

Chaque concurrent pourra cependant se fournir auprès du fabricant de pneus de son choix et ce uniquement en cas de pluie ou de piste détrempeée.

3.2.3. Equipement du pilote

Chaque pilote devra être équipé :

- D'une combinaison ignifugée, (Norme FIA 8856-2000)
- De sous-vêtements ignifugés : Tee-shirt à manches longues et chaussettes obligatoires
- D'une cagoule ignifugée (Norme FIA 8856-2000)
- De gants homologués selon liste n° 27 (Partie 3)
- De bottines ignifugées selon liste n° 27 (Partie 2 - Norme FIA 8856-2000)
- D'un casque conforme à la liste n° 41 (voir liste n° 25)
- Du système RFT (Hans) conforme à la liste n° 29

Ces listes sont issues de la Réglementation Technique FFSA / Equipement de sécurité / Tableau Circuit Asphalte de l'année en cours. Les équipements devront être présentés lors des Contrôles techniques.

3.3. Numéros de course

L'opérateur attribuera, à chaque voiture, un numéro de course lors de chaque meeting.

ARTICLE 4 – PUBLICITÉ

Les voitures et les combinaisons des pilotes participants à la Ferdinand Cup devront obligatoirement être identifiées conformément au plan d'identification défini par Cape

Editions et ce avant le début des vérifications techniques. Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités.

En aucun cas, l'identification des voitures et des combinaisons, définie par Cape Editions, ne pourra être modifiée par les pilotes.

Est interdite, sur les voitures et les combinaisons, toute publicité en concurrence avec l'un des partenaires de la Ferdinand Cup. Les publicités faisant concurrence à Cape Editions et à la Ferdinand Cup sont également interdites.

ARTICLE 5 – SITES ET INFRASTRUCTURES

5.1. Zone des stands

Sauf disposition particulière annoncée lors du briefing, la vitesse sur la voie des stands est limitée à 60 km/h sous peine de pénalité. Tout usage irrégulier de la zone des stands : accès, vitesse, circulation, arrêt, sortie, etc. fera l'objet de pénalités.

Les décisions seront prises par le Collège des Commissaires Sportifs sur rapport du Directeur de Course.

5.4. Aire de signalisation

Deux personnes au maximum par voiture en piste, dûment identifiables par un laissez-passer spécifique à la discipline, sont admises en bord de piste. Un emplacement leur sera désigné pendant les essais et la course auxquels participe leur(s) pilote(s).

Ils ne pourront ni atteindre ni quitter cet emplacement durant les essais et les courses et devront le quitter dès l'injonction qui leur sera donnée à la fin des essais et de la course.

Ces emplacements ne sont prévus que pour permettre de donner aux pilotes les indications utiles sans toutefois utiliser des emblèmes ou drapeaux semblables à ceux utilisés par l'organisation.

ARTICLE 6 – DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

6.1. Essais

Des séances d'essais libres pourront être proposées par l'organisateur au plus tôt le vendredi matin précédant la date de la séance d'essais qualificatifs.

6.1.1. Essais qualificatifs

Une séance de 15 minutes à 30 minutes. Le premier meilleur temps réalisé durant la séance définira la grille de départ de la Course 1. Le deuxième meilleur temps réalisé durant la séance définira la grille de départ de la Course 2.

6.2. Briefing

Se référer au Règlement Standard des Circuits Asphalte. Tous les pilotes participant à l'épreuve devront être présents pendant toute la durée du Briefing sous peine de pénalités (voir annexe 1).

6.3. Course

6.3.0. Durée : Chaque course aura une durée de 20 à 60 minutes.

6.3.1. Départ lancé

La procédure de départ lancé devra être utilisée.

La grille de départ sera affichée 30 minutes après l’affichage du résultat des essais officiels.

La grille de départ sera de la forme 2 x 2 en ligne dans l’ordre des meilleurs temps réalisés aux cours des essais qualificatifs (pôle défini dans le règlement particulier de chaque épreuve).

Si deux ou plusieurs voitures ont réalisé le même temps, la priorité sera donnée à celui qui l’a réalisé le premier.

DÉPART :

H-15 mn	Ouverture de la voie des stands – Klaxon long
H-10 mn	Fermeture de la voie des stands – Klaxon long
H-5 mn	Départ du tour de lancement derrière la voiture pilote
H	Départ lancé si feu vert allumé.

Si clignotant jaune avec feu rouge, un tour de formation en plus, sous la direction de la voiture pole position. Si une voiture est en difficulté, et ne peut pas partir à H-5, elle sera poussée vers les stands, d’où elle prendra le départ après la dernière voiture, au feu vert.

Toute voiture se trouvant dans les stands au moment du départ ne partira qu’après avoir reçu l’autorisation donnée par le feu vert à la sortie de la voie des stands.

6.3.2. Safety Car

Voir Article 7.3.3. du règlement standard des circuits « Asphalte » FFSA. Il pourra y avoir un ou plusieurs Safety-Car en fonction du circuit et sur décision du coordinateur, directeur d’épreuve.

6.3.3. Changements de roues : Les changements de roues ne sont pas autorisés sur la grille de départ.

6.3.4. Si une ou plusieurs voitures doivent être retirées de la grille, les intervalles ne seront pas comblés.

6.3.4.1. Cas des suppléants

1. Un abandon est officiellement validé quand le concurrent ou le team manager de l’écurie vient le déclarer par écrit (formulaire abandon) à la direction de course.

2. Si une écurie a plusieurs voitures, les pilotes d’une voiture du team ayant abandonné deviennent automatiquement suppléants sur les autres voitures du même team dès l’officialisation de l’abandon, dans la limite du nombre maximum de pilotes autorisés par voiture (article 3.6). Demande à formuler auprès de la Direction de Course.

6.3.5. Arrêt aux stands : Au cours de chaque épreuve, un arrêt aux stands obligatoire de 2 minutes, entre l’entrée et la sortie de la voie des stands, doit être respecté par tous les concurrents.

6.3.6 Arrivée : Le drapeau à damiers sera présenté sur la voiture de tête franchissant la ligne à la fin de la course.

ARTICLE 7 – CLASSEMENT

7.1. Attribution des points

7.1.1. Toutes les voitures ayant pris le départ de la course figurent au classement. Seules les voitures ayant effectué 75 % du nombre de tours ou de temps réalisés par le vainqueur (arrondi au tour inférieur), marqueront des points.

Il sera établi un classement général Ferdinand Cup « Racing » (FCR) par course.

Il sera établi un classement général Ferdinand Cup « Stock » (FCS) par course.

7.1.2. Pour marquer des points au classement général, une voiture devra avoir parcouru 75% de la distance du 1^{er} de sa classe.

Le classement du Challenge sera établi à partir des points obtenus au classement général de chaque épreuve.

7.2. Partants

Seront considérés comme partants tous pilotes figurant sur la liste des autorisés à la course.

7.3. Classement final du challenge

Chaque pilote d'un équipage totalisera les points obtenus au classement de chaque course.

Pour le classement final, seuls seront retenus les pilotes ou équipages ayant disputé au moins quatre des cinq meetings inscrits au calendrier.

7.4. Barème de points

Barème valable pour chaque classe, Ferdinand Cup « Racing » (FCR) et Ferdinand Cup « Stock » (FCS)

CLASSEMENT	POINTS
1 ^{er}	25
2 ^e	18
3 ^e	15
4 ^e	12
5 ^e	10
6 ^e	8
7 ^e	6
8 ^e	4
9 ^e	2
10 ^e	1